



Remise en question d'un mandat de délégué syndical

Par **domtom1786**, le **08/10/2010** à **15:39**

Bonjour,
en mai 2010 j'ai remis mon mandat de délégué categoriel, à une camarade qui se trouvait en difficulté face a la direction, qui souhaite la licencier, elle se trouve protégée, il se trouve que cela m'allait tres bien parceque je suis diabétique, et que le traitement que je suivais ne faisait plus d'effet, donc j'ai du etre hospitalisé pour mise sous insuline, il se trouve que je souffre aussi d'hypertension et d'arthrite, etant convoquée devant le tribunal parceque la direction a contesté son mandat, l'avocat de la direction emet des doutes concernant ma maladie, sans que je sois prevenu. Ma question est: as t-on le droit d'utiliser mes problemes de santé sans que je le sache, pour mettre en doute la nomination de ma camarade, débat auquel je n'etais pas convié.